



EUROMED POLICE IV

DURÉE DU PROJET : 2016-2019

BUDGET: 4,8 millions d'euros

PROJECT WEBSITE: <https://www.euromed-police.eu/>

Brève description

L'objectif global du projet Euromed Police IV est d'accroître la sécurité des citoyens dans l'ensemble de la région euro-méditerranéenne grâce au renforcement de la coopération sur les questions de sécurité entre les pays partenaires du sud de la Méditerranée, ainsi qu'entre ces pays et les États membres de l'Union européenne. Il s'appuie sur les réalisations de la phase précédente du projet Euromed Police III.

Pays bénéficiaires: Algérie, Egypte, Israël, Jordanie, Liban, Libye, Maroc, Palestine, Tunisie (La Syrie est temporairement suspendue)



Objectifs

Les objectifs de ce projet devraient permettre de :

- Favoriser une approche coordonnée de la coopération régionale, fondée sur les domaines reconnus comme prioritaires et sur l'élaboration d'une stratégie visant à renforcer la sécurité des citoyens, conformément au cycle politique de l'UE.
- Renforcer la coopération stratégique et opérationnelle entre les pays de la région ainsi qu'avec les États membres et les agences de l'UE en améliorant le partage et l'analyse des renseignements stratégiques sur la criminalité, ainsi que l'utilisation des moyens existants pour

les échanges de données opérationnelles en la matière dans des domaines prioritaires.

- Garantir le renforcement sur mesure des capacités dans des domaines prioritaires à la suite de l'identification des besoins et des lacunes par les autorités des pays méridionaux partenaires de l'Instrument européen de voisinage et promouvoir le partage de l'expertise et des bonnes pratiques existantes.

Activités en bref

- Soutenir l'élaboration d'une approche coordonnée de la coopération en matière de police dans la région euro-méditerranéenne :
 - Définition des priorités de la coopération Euromed pour renforcer la sécurité des citoyens
 - Facilitation de l'adoption d'une stratégie de coopération Euromed pour renforcer la sécurité des citoyens
- Renforcer la coopération stratégique et opérationnelle entre les pays méridionaux partenaires de l'Instrument européen de voisinage, ainsi qu'avec les États membres (et les agences) de l'UE dans les domaines d'action prioritaires d'Euromed :
 - Soutien à la création d'un réseau d'analyse Euromed
 - Création d'un Forum Euromed sur les menaces, en collaboration avec Europol
 - Élaboration d'une méthodologie et d'un modèle communs pour les « Avis de menace Euromed »
 - Mise en place de Procédures opérationnelles standard (POS) pour le traitement des données et des renseignements stratégiques sur la criminalité
- Amélioration de la capacité des pays méridionaux partenaires de l'Instrument européen de voisinage à renforcer la sécurité des citoyens dans les domaines d'action prioritaires d'Euromed :
 - Soutien à la création d'un réseau de renforcement des capacités Euromed
 - Création de la Facilité d'assistance technique d'Euromed Police afin d'apporter un soutien adapté dans des domaines prioritaires
 - Mise en œuvre du plan Mobilité d'Euromed Police, en collaboration avec le CEPOL

Partenaires chargés de l'exécution : CIVI.POL Conseil (chef de file du consortium), organisme mandaté par le ministère français de l'Intérieur ; Direction de la coopération internationale (DCI) du ministère français de l'Intérieur ; agence allemande de coopération internationale (GIZ) ; Fondation internationale et ibéro-américaine d'administration et de politiques publiques (FIIAPP) ; Institut pour la sécurité internationale et la gestion des situations d'urgence (ISEMI) ; Direction de la sûreté publique du ministère italien de l'Intérieur.

